
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : A l'ouverture de la séance : 24 Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Madame ADOLPHE représentée par Madame ISNARD

Monsieur WAUTIER représenté par Monsieur BACON

Madame RENOULEAU représentée par Madame PREVOT

ABSENT EXCUSE :

Monsieur TONNAY

ABSENTE NON EXCUSEE :

Madame TOURNEUR

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame BOTTON, Attachée Territoriale

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Marie-Laure BESSON

LE CONSEIL MUNICIPAL,

* approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 24 avril 2018,

1. décide, à l'unanimité, de fixer à 63 sièges dans le cadre du droit commun, la composition de l'assemblée délibérante de la CARA, afin de pouvoir conserver une plus grande répartition des sièges au sein du conseil communautaire,

2. décide, par 23 voix pour et 4 abstentions, de majorer de 30 % les crédits d'heures des élus de la commune de Saujon, chef-lieu de canton,

3. accepte, à l'unanimité, les avenants au marché de travaux d'aménagement de la liaison Thermes/Ville Place du Général de Gaulle :

- . n° 2 : Prestations Supplémentaires Eventuelles pour un montant T.T.C. de 3 305,40 €

- . n° 3 : Variations de quantités prévues au détail estimatif du marché et réalisation de travaux supplémentaires ou annulés pour un montant de 7 396,20 € T.T.C.,

4. décide, à l'unanimité, de retenir les entreprises ci-dessous pour les travaux de voirie 2018 :

Lot n°1 – Chantiers d'enrobés coulés à froid

EUROVIA - ROYAN

Tranche ferme = 22 592,64 € TTC

Tranche conditionnelle = 17 265,00 TTC

Lot n°2 – Chantiers d'enrobés coulés à chaud et bordurations

EIFFAGE – AYTRÉ

Tranche ferme = 156 204,06 € TTC

Tranche conditionnelle = 33 818,28 € TTC

Lot n°3 – Chantiers de bétons bitumineux coulés à froid

Une négociation est en cours et le lot sera attribué à l'issue de celle-ci,

5. accepte, à l'unanimité, l'offre du SDEER pour le remplacement d'un luminaire vétuste impasse Galipaud pour un montant de 555,34 € H.T., décide de rembourser la part communale de 277,67 € après travaux et autorise le Maire à signer l'offre,
6. prend acte, à l'unanimité, de la réalisation des travaux de génie civil télécom annexes 2016 pour un montant de 19 857,24 € T.T.C., opte pour un remboursement en 5 ans à compter du 1^{er} avril 2019, autorise le Maire à signer la convention et prend en compte ces travaux à l'actif au moyen d'écritures d'ordre,
7. accepte, à l'unanimité, le contrat d'accompagnement au Règlement Général sur la Protection des Données nommant SOLURIS, Délégué à la Protection des Données de la collectivité et autorise le Maire à signer le contrat,
8. accepte, à l'unanimité, le contrat de renouvellement du logiciel Logipolweb pour la police municipale avec la société AGELID - ERNEMONT LA VILLETTE pour un montant annuel de 489,60 € T.T.C. et autorise le Maire à signer le contrat,
9. autorise le Maire, à l'unanimité, à signer la convention avec l'association « Les Révélation Artistiques en Pays Royannais » pour les concerts des 25 juillet, 1^{er} et 8 août 2018 pour un montant de 5 245,08 € T.T.C.,
10. autorise le Maire, à l'unanimité, à signer le contrat avec la société Ad Stellas – SAINTES pour la manifestation « Nuit des étoiles » le 27 juillet 2018 au prix de 430 € T.T.C.,
11. fixe, à l'unanimité, les tarifs de la cantine scolaire pour l'année scolaire 2018/2019 : Maternelle : 2,10 € - Primaire et accueil périscolaire de Saujon : 2,40 €, Enseignants et intervenants scolaires : 5,60 €,
12. approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur du restaurant scolaire,
13. attribue, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 300 € au Collège André Albert sur l'exercice 2018,
14. Informations du Conseil Municipal :
 - Avenant n° 2 de prolongation du délai contractuel d'exécution du marché de prestation de service pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation de mobilier urbain avec l'entreprise SPACEO de Vaux sur Mer jusqu'au 30 septembre 2019,
 - Avenant n° 1 au contrat de maintenance des appareils de chauffage et de production d'eau chaude passé avec l'entreprise DUPRE de Saintes pour l'intégration de la salle Carnot et de l'ancien minage pour un montant annuel de 1 100,40 € T.T.C.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Saujon, le 15 juin 2018

Le Maire,



P. FERCHAUD